

Compte rendu réunion du 1/04/2016

Le 25 Février Pierrette MAURY, présidente de la CUT Haute Garonne a envoyé par mail l'invitation suivante :

Chers collègues,

Comme nous l'avions évoqué en septembre 2015 pour les personnes présentes lors de la réunion du calendrier des activités, il serait bien de se rencontrer afin de discuter des modalités d'organisation des sélectifs pour 2017 de toutes les disciplines CUN et CNEAC. Sont donc conviés à cette rencontre les présidents de CUT du Gers, du Lot, des Hautes Pyrénées, de la Haute Garonne, du Tarn et Garonne, de l'Aveyron et de l'Ariège. Si vos canines territoriales ont mis en place une commission pour les activités CNEAC, il est évident que le président est également convié.

Je vous propose le VENDREDI 1 AVRIL 2016 à 20h30 à la canine Haute Garonne. Amitiés cynophiles.

PRESENTS : Julien GOMEZ (ACT du Lot et président CUT LOT), Bernard LANSALOT (Président CUT Gers), Patrick EON (Président Commission CNEAC Gers), Eric COURANT (CTT Quercy Rouergue), Pierrette MAURY (Présidente CUT Haute Garonne) et Arlette CATTOEN (CTT Pyrénées Gascogne)

Excusés : Philippe ANDRON (Président CUT Tarn)

Eric Courant précise qu'il n'a aucun contact avec son ACT du Tarn et les ACT de l'ex Quercy Rouergue et regrette qu'il n'y ait aucun représentant à cette réunion. Aucune information n'a été donné aux clubs concernant la dissolution de la fédération Quercy Rouergue et aucune convocation pour la mise en place des commissions d'utilisation dans chaque ACT.

Julien Gomez précise que tous les présidents des ACT ont reçu les informations de la SCC et de la CUN.

Les ACT doivent intégrer qu'elles sont responsables des clubs qui sont maintenant avec les nouveaux statuts des membres à part entière des ACT.

Arlette CATTOEN rappelle le rôle et les missions des CTT. Les 4 ACT de l'ancienne Pyrénées Gascogne (Gers, Lot, Hautes Pyrénées et Haute Garonne) ont choisi de n'avoir qu'un seul CTT. Pour l'ex Quercy Rouergue, Eric COURANT n'a aucune information de la part des 4 ACT (Ariège, Aveyron, Tarn et Tarn et Garonne).

1 PROPOSITION POUR L'ORGANISATION DES SELECTIFS ET CHAMPIONNATS REGIONAUX

Pour les sélectifs chaque discipline (CUN/CNEAC) a une organisation différente.

L'organisation en GROUPE pour la CUN devrait être reconduite comme les années précédentes.

Pour les championnats régionaux par discipline de l'utilisation la question est posée de savoir quelle proposition faire aux instances nationales.

La logique du terrain (dimension du territoire), nombres de clubs dans chaque ACT, nombres de concurrents potentiels, la problématique financière d'organisation de des championnats nous

amènent à faire la proposition de se regrouper selon l'entité territoriale de **MIDI PYRENEES**, c'est-à-dire regroupement des 8 départements de l'ex Pyrénées Gascogne et Quercy Rouergue.

Cette proposition va être soumise à chacune des 8 ACT et aux deux commissions de la SCC, CUN et CNEAC. (Accord unanime des 6 membres présents à cette réunion)

2 ORGANISATION DU CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Après discussion les membres présents souhaitent la mise en place du protocole suivant :

- Chaque président des 8 CUT fait une réunion avec tous les clubs de son territoire (toutes disciplines confondues) d'ici le mois de juillet et établit le pré-calendrier de son territoire. Il demandera s'il y a des postulants pour l'organisation de championnats régionaux ou sélectifs
- Un coordinateur centralise les 8 calendriers et voit s'il y a des doublons à corriger.
- En septembre une réunion de tous les clubs sera organisée par le coordinateur pour donner le calendrier définitif en présence des présidents de CUT

Arlette CATTOEN se propose pour remplir cette fonction de coordinateur.

Le lieu de la réunion de septembre peut être Toulouse car le plus centrale mais peut aussi se dérouler dans une autre ACT de Midi Pyrénées.

Fin de la réunion à 22 Heures